

# PLAN-D'AUPS-LA SAINTE-BAUME

## Église Saint-Jacques-le-Majeur (ou Saint-Jaume)

Une première église Saint-Jaume aurait été fondée au V<sup>e</sup> siècle lorsque les premières moniales cassianites arrivèrent au Plan-d'Aups (415), alors appelé "*Villa Almis*". Elle restera sous l'autorité de Saint-Victor à Marseille jusqu'au Moyen-âge (les moines Cassianites ont quitté la Sainte-Baume en 1079).

L'église romane actuelle, construite pour les religieuses aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, après la destruction de leur

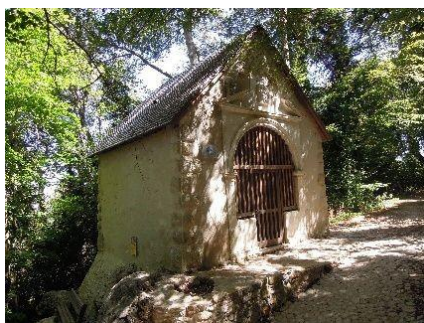
monastère par les Sarrasins, devient l'église paroissiale du village. Les morts y étaient enterrés jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle a été restaurée en 1963-64 et des vitraux de Jacques Fonmarty y ont été posés. L'édifice contient un calvaire en bois du XVII<sup>e</sup> s. (restauré en 1992). L'autel provient d'un temple gallo-romain. Elle est inscrite Monument Historique depuis le 15 octobre 1971.



### Statues Saint-Jacques

L'une des deux statues du XIX<sup>e</sup> siècle en pèlerin représentant saint Jacques est classée Monument Historique depuis le 17 juin 1993. En bois peint sculpté et dorée, la statue est placée dans l'église. Un tableau représentant **Saint-Jacques** est également conservé dans la sacristie.

## Ancienne chapelle Saint-Jacques-le-Majeur (dite des Parisiens)



Située sur le sentier conduisant au Saint-Pilon, la chapelle dite des Parisiens, était autrefois une chapelle dédiée à saint Jacques. Elle se nomme également chapelle des Morts. De style Louis XIII, elle a été construite en 1629 (ou 1636 selon certaines sources) par Esprit Blanc contrôleur général des finances en Provence. La chapelle serait dotée d'une pension annuelle de trente livres, à condition que quinze messes y soient dites dans l'année, dont une pour la fête des commémorations des morts (d'où son autre nom), en l'honneur de ses parents, de ses amis

et de ses ennemis ; elle fut

ravagée pendant la Révolution. La chapelle des Parisiens, dite "ancienne chapelle Saint-Jacques" a été classée, avec trois oratoires du XVI<sup>e</sup> siècle, au titre des Monuments Historiques par arrêté du 22 juillet 1913.

La chapelle a été restaurée en 2009 mais l'on peut regretter qu'un moulage n'ait pas été déposé à sa place d'origine, ce qui aurait permis une restauration à l'identique. Elle aurait davantage embelli le prix du "Ruban du patrimoine" reçu à cette occasion.

## Oratoire Saint-Jacques

Oratoire situé sur la crête de la colline du Caire, au bord de l'ancien chemin des pèlerins venant de Saint-Zacharie. Bâti en pierres de tailles et percé d'une niche trilobée sur une corniche fermée par une grille de fer forgé, avec un toit à quatre pentes. L'oratoire a été restauré en 1977 par les Compagnons du Devoir du Tour de France



## Plaques commémoratives



Outre la plaque commémorative Saint-Jacques apposée à Saint-Maximin sur un mur de la chapelle Saint-Jean (Baptiste ou le "Décollé"), deux autres plaques ont été scellées sur la "Variante de la Sainte-Baume" (GR de Pays, ou GRP) dite "Boucle de la Sainte-Baume". Ces plaques se trouvent toutes deux sur le "Chemin des Roys", joignant les villages de Nansles-Pins et de Plan-d'Aups. La première, située sur le territoire de Nans, indique aux randonneurs et aux pèlerins la direction de la Grotte

Sainte-Marie-Madeleine.

Pose de la plaque le 22.02.2017

La seconde, située sur le territoire de Plan-d'Aups, a été posée le 22 février 2017 par les associations des "Amis de Saint-Jacques-et-de-Rome" du Var et des "Excursionnistes Toulonnais". Elle commémore le souvenir de Christian Fabre (1931-2013) à qui l'on doit la réalisation et l'homologation de cette "variante".

Marcheur et travailleur acharné, Christian avait été scout puis officier supérieur de l'Armée de l'Air. Pilier du Comité Départemental de Randonnée Pédestre, il était devenu un acteur majeur des "*Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et de Rome*" varrois. Il avait rejoint la "Commission des Chemins" dès la "constituante" de l'association, et avait doté celle-ci d'un nouvel outil Internet. Il sera l'artisan de cette boucle qui permettra d'inclure la Grotte dans l'itinéraire jacquaire. Hélas, il ne verra pas l'aboutissement de ce projet, vaincu par la maladie avant son inauguration officielle en 2013.

⇒ **Cf. Patrimoine "non-jacquaire" du Var : Nans-les-Pins, "Chemin des Roys"**